

Les plantes invasives

Les plantes qualifiées d'invasives perturbent les milieux naturels et peuvent être la source de désagréments (allergie par exemple). En Région Centre, des végétaux fréquemment plantés dans nos jardins tel le Buddleia (arbre à papillons), l'herbe de la pampa, l'aster et le raisin d'amérique **9** figurent sur cette liste.

Pour limiter leur diffusion, il convient de ne pas donner ces plantes, de limiter leur développement spatial, de couper les fleurs fanées et d'utiliser des variétés qui ne se ressèment pas.



Les maladies des plantes et les ravageurs

Les maladies peuvent être limitées grâce à un sol vivant, une rotation des cultures et le choix de variétés adaptées à son jardin. Si le choix de variétés anciennes est séduisant, des variétés récentes, résistantes aux maladies, ne sont pas à exclure.

Avant de décider un traitement, le jardinier doit prendre en compte la capacité des végétaux à se défendre naturellement.

Il doit aussi penser aux insectes pollinisateurs et aux nombreuses larves d'insectes qui vont participer à la lutte contre les pucerons **11**.

Le jardinier peut tolérer des dégâts limités car les escargots **10** et les limaces

participent à la décomposition des plantes et des feuilles mortes et contribuent à la fabrication de l'humus.

Dans les espaces de faible superficie, il est facile de les « piéger » sous des planches et d'aller les ramasser le soir ou le matin.



Les plantes spontanées **12**

On les dit « mauvaises » souvent parce qu'on ne les connaît pas. Certaines ont des vertus culinaires (pissenlit, roquette sauvage, etc. . .) ou permettent de traiter ou de soigner (ortie, prêle, consoude, bouillon blanc, . . .). Les accepter est aussi une autre manière de réduire l'utilisation des herbicides.

Des poules en ville **13**

Cette pratique se développe et se trouve parfois encouragée dans le but de réduire les déchets à jeter dans les poubelles. Les poules ont besoin d'un espace suffisant (parcours enherbé, zone de grattage, « coin toilette ») ce qui incite à être prudent dans l'accueil de poules.



La mare au jardin **14**

La mare accueille de nombreuses plantes et une diversité remarquable d'animaux. Elle est le lieu de nourrissage et de reproduction d'amphibiens (grenouilles, crapauds, . . .) et d'insectes (libellules, certains coléoptères . . .).



Pour éviter l'assèchement, il faut penser à son approvisionnement par l'eau de pluie récupérée. Laissez faire la nature, les plantes et animaux coloniseront la mare d'eux mêmes. Évitez d'y introduire des espèces exotiques. Dans tous les cas, pensez à sécuriser ses abords. Placez une « rampe » afin d'éviter les noyades d'animaux (hérissons, lézards . . .) qui viendront s'abreuver ou se baigner.



La protection des plantations peut être assurée par des plantes « répulsives » (consoude, capucine, bégonia) et des couvre-sols desséchants tels que copeaux de bois, sciure et cendre.

Pour les insectes, l'utilisation de pièges à phéromones permet de suivre les populations de ravageurs et même d'atténuer une invasion.

Une chauve-souris consomme en moyenne 600 moustiques par nuit, les hérissons se délectent de gastéropodes, les coccinelles raffolent des pucerons . . .

Il est simple de leur fabriquer des abris pour les inviter à partager votre jardin.

La biodiversité, pour quoi faire ?

La nature en ville offre un cadre de vie agréable, esthétique et vivant pour tous les citoyens. La présence de jardins attire oiseaux, papillons et autres insectes, écureuils et hérissons qui y trouvent un refuge.

La multiplicité des espèces favorise un équilibre naturel et la présence de plusieurs auxiliaires naturels alliés du jardinier.

Elle permet de réduire les attaques parasitaires par les « ravageurs ». La végétation et les jardins urbains s'intègrent dans les « corridors écologiques » favorables au déplacement des espèces entre ville et campagne.

La biodiversité assure notre avenir et celui de nos enfants.

Sur le blog sceve-bcd.org, vous trouverez des exemples pour illustrer tous les thèmes traités dans ce dépliant.



Conception SCEVE

Réalisation graphique Pascal Barcos

Photos JL. Charleux - D. Fauconnier - M. Perraudin - M. Richard

Document réalisé avec l'aide financière de la Ville d'Orléans et les conseils scientifiques du Muséum d'Orléans, de l'association Loiret Nature Environnement et du Laboratoire d'Eco-Entomologie Entomolia
Édition avril 2015

Pour nous contacter asso.sceve@gmail.com

SCEVE est une association loi 1901 qui se donne comme objectif d'être un acteur de la concertation dans l'évolution du quartier. Ses actions dans les domaines de l'urbanisme et de la biodiversité combinent la recherche d'un développement de la qualité de la vie du quartier et une démarche participative.



MUSÉUM D'ORLÉANS

La nature au jardin

La biodiversité s'invite dans le « quartier Dunois »



Ce document fait suite au dépliant **La nature en ville**.

Rédigé par des adhérents de SCEVE, il s'adresse à tous les habitants du quartier, quelle que soit la taille de leur espace de nature (balcon, cour pavée, jardin, potager, parc). Ces jardiniers amateurs se sont affranchis des pesticides industriels. Ils favorisent la présence des « alliés du jardinier » (oiseaux et insectes) et attirent les insectes pollinisateurs par des plantes mellifères.

Ils vous invitent à accueillir la biodiversité afin de favoriser l'adaptation aux changements observés ou annoncés (climat, nouvelles espèces animales ou végétales).

SCEVE - Structurer la concertation sur l'environnement, la qualité de vie et les évolutions du quartier



Les arbres 1

La Charte orléanaise de l'arbre et un guide des bonnes pratiques arboricoles ont été édités par la Mairie d'Orléans. Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) d'Orléans protège des arbres en raison de leur intérêt historique ou paysager et de leur valeur esthétique ou botanique. On en compte une vingtaine dans le quartier.

Des groupes d'arbres sont protégés grâce à leur classement en Espace Boisé Classé à l'intérieur de l'Institution Serenne.

La haie 2

Composée avant tout d'essences diversifiées, elle apporte de la légèreté esthétique, abrite la petite faune du jardin et nourrit avec ses fleurs et ses fruits quantité d'insectes et d'oiseaux.

La diversité des plantations a l'avantage d'empêcher les maladies de se propager à toute la haie.

La haie fournit aussi au moment de la taille un mélange de branches destiné au broyage et directement exploitable en paillis. S'il choisit des bambous, le jardinier évitera la diffusion incontrôlée de cette graminée en plantant des variétés non traçantes.

Les plantes compagnes 3

L'association de plantes peut stimuler la croissance des légumes ; elle permet d'éloigner des nuisibles ou de les piéger (pucerons sur capucines).

Les plantes compagnes sont conseillées au pied des fruitiers et des arbustes à petits fruits (groseillier, cassissier, framboisier) et des plantes aromatiques ou fleuries peuvent protéger vos pieds de tomates.



1



2



3



4

des déchets de taille broyés... Le paillis est utilisable aussi sur les jardinières et les balconnières.

Le sol

Dans un sol vivant, l'air circule jusqu'aux racines et l'eau s'infiltre en profondeur. Les micro-organismes, les larves d'insectes décomposeurs et les vers de terre « travaillent » à la fertilité du sol.

Une bonne manière de redonner de la vitalité à une terre trop sollicitée consiste à lui apporter une bonne dose de compost à chaque automne.

Les composts

Les apports réguliers de matière organique appliquent une des lois de la nature : le retour à la terre des déchets végétaux. Les composts sont produits avec les déchets du jardin et de la cuisine, du papier et des cartons.

Le compost est utilisable sur les plates bandes ou les jardinières et dans le potager quel que soit le type de sol (sableux ou argileux). Le compostage réduit d'au moins 30% le volume des déchets de la poubelle et limite vos déplacements en déchetterie. Ces pratiques ont un autre avantage : elles permettent de réduire les dépenses.

Le paillage 4

Le sol ne doit jamais rester nu que ce soit au jardin d'agrément ou au potager. Le paillis est un rempart contre le vent, la pluie battante, la grêle, le gel et la canicule. Il évite le lessivage des sols et facilite son travail (bêche, grelinette). Il protège les insectes auxiliaires, favorise la vie biologique du sol, la formation d'humus et le travail des vers de terre. En couche supérieure à 5 cm, le paillis limite la pousse des herbes spontanées et permet de conserver propres les légumes du potager et les plates-bandes. Vous pouvez fabriquer votre paillis avec les tontes de pelouse séchées, des feuilles mortes, des déchets de taille broyés... Le paillis est utilisable aussi sur les jardinières et les balconnières.

La culture en lasagne et au carré

Ces techniques permettent de faire croître des végétaux dans des lieux où la terre est absente ou de mauvaise qualité. Fleurs ou légumes peuvent être cultivés sur une surface bétonnée.

La lasagne 5 se fait à l'automne, saison du nettoyage au jardin. On laisse reposer jusqu'au printemps. Le jardin en lasagne, d'une bonne soixantaine de centimètres d'épaisseur, se crée à même le sol, sur des cartons. Il est constitué d'une alternance de couches de résidus bruns (feuilles, branches et cartons broyés) et de résidus verts (déchets de jardin, tontes) surmontée d'une bonne couche de terreau ou de compost bien décomposé (environ 10 cm).

Cette construction doit être bien arrosée pour activer la décomposition des résidus. C'est le secret d'une lasagne réussie !

Le potager en carré 6 peut s'apparenter à un potager en lasagne dont on a aménagé les bordures. L'espace délimité est morcelé en carrés afin de permettre une rotation des cultures et la variété des productions.

Les jardins suspendus 7

Pour les petites surfaces, vous pouvez aménager des structures suspendues sur les façades et les murs de clôture. La fontaine à fraises permet de développer une culture de fraises sur un espace restreint en empilant les espaces de culture. Le jardin sur un balcon peut accueillir des plantes décoratives, des légumes (tomates par exemple) et des plantes aromatiques. Le jardinier se renseignera sur le règlement de copropriété et fera attention à ne pas surcharger son balcon.



5



6



7

Cultiver la biodiversité

Le jardin est un espace vivant qui fonctionne selon la vie du sol, la diversité des plantes 8, l'exposition au soleil, l'eau disponible, la fréquentation par les organismes vivants et les traitements qui peuvent détruire ou appauvrir la faune utile et stériliser le sol. Une partie de cette vie nous demeure invisible car nocturne ou souterraine.

Dans son jardin, le jardinier peut reproduire des milieux naturels indispensables à la survie des espèces sauvages. Un vieil arbre, un tas de bois, une mare favoriseront l'installation des espèces qui participent à l'équilibre général du jardin. Au pied d'un mur, un espace peu entretenu, des graminées ou des orties attireront des papillons insectes pollinisateurs. Des trous dans un vieux mur ou des nichoirs accueilleront des oiseaux qui mangeront les pucerons et autres insectes nuisibles.

Vous avez la possibilité de végétaliser votre façade et de fleurir le trottoir devant votre domicile avec l'aide de la Mairie. Par ailleurs, la réalisation d'une prairie fleurie apportera des couleurs, nourrira quantité d'insectes et permettra de réduire la surface à tondre.

Cet équilibre est fragile : sensible à la météo, il est perturbé par les pesticides. Pour désherber, plusieurs méthodes sont possibles :
- l'eau bouillante (eau de cuisson des légumes),
- le grattoir ou le couteau,
- le nettoyeur à haute pression.



8

La nature

au jardin